



Le Concours **LES PÉPITES** *de la food*

CONCOURS LES PÉPITES DE LA FOOD **APPEL À PROJET 2026** **PRÉSENTATION ET MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Dans le cadre de leur programme d'accompagnement de jeunes entreprises, le Grand Marché de Toulouse, l'association Les Pépites et leurs partenaires, AD'OCC, BNP Paribas et Invest In Toulouse, lancent la 4^{ème} édition du concours Les Pépites de la Food. Il vise à récompenser des initiatives et des projets innovants participant à renforcer la durabilité de notre alimentation et à mettre en avant la filière végétale.

1// CONTEXTE

Les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire de l'alimentaire et du végétal représentent un enjeu majeur pour la Région Occitanie : 2^{ème} région agricole de France, 1^{ère} région de l'Hexagone pour le BIO et un grand nombre de produits sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine, la filière agroalimentaire occitane est un véritable vivier de produits, de savoir-faire et d'acteurs. Les crises sanitaire et économique mettent en lumière la dépendance de notre système alimentaire, la fragilité de certaines chaînes de valeur et la nécessité de transformer notre modèle agroalimentaire et horticole pour aller vers des modèles plus résilients, durables et respectueux de l'environnement. Les nouvelles entreprises du secteur alimentaire et du végétal doivent également répondre à des attentes sociétales de plus en plus fortes.

2// OBJECTIFS DU CONCOURS

Le Concours Les Pépites de la Food a vocation à soutenir les jeunes entreprises et les startup, mais aussi plus largement les entreprises et associations porteuses d'un projet innovant, participant à la vie de l'écosystème alimentaire et végétal.

Plus précisément, il a pour objectifs de :

- **faire émerger des innovations** en lien avec l'alimentation et le végétal,
- **déceler des initiatives** prometteuses et porteuses de sens,
- **mettre en lumière la richesse du territoire** (entrepreneuriat, initiatives, démarches, produits, procédés, savoir-faire...).

Grâce à ce concours, le Grand Marché, l'association Les Pépites et leurs partenaires souhaitent soutenir les initiatives, les solutions, et les jeunes entreprises et associations répondant aux défis socio-économiques et environnementaux de nos modèles alimentaires et de végétalisation ; en lien avec l'amélioration de notre autonomie alimentaire, la lutte contre le gaspillage, la précarité alimentaire, la diversification de nos productions, l'approvisionnement local, les pratiques agricoles vertueuses, la valorisation des produits et savoir-faire locaux, mais aussi le changement climatique et la nécessité de végétaliser les espaces.

3// LES PROJETS ATTENDUS

En lien avec les objectifs énoncés précédemment, le Concours Les Pépites de la Food souhaite impulser la mise sur le marché de démarches, produits et services innovants à forte valeur ajoutée. Les projets candidats doivent viser des retombées directes sous forme de nouveaux produits, procédés, services, technologies et innovations de rupture, mais aussi des retombées sociales en termes d'emplois et de réponse aux nouvelles attentes sociétales et environnementales.

Ils doivent être en cohérence avec les stratégies nationales et /ou régionales en matière d'alimentation et de végétalisation, et s'inscrire dans au moins une des thématiques ci-dessous.

3//1

Thématiques pour concourir

Pour concourir, votre projet doit répondre à au moins une des thématiques mentionnées ci-dessous

A. Produits alimentaires innovants

(nouveaux produits / nouvelles gammes de produits / nouveaux processus, techniques de transformation / nouvelles filières / innovations favorisant la pédagogie autour du goût...).

Le soutien des filières territorialisées, de produits innovants, de super aliments, des savoir-faire et des productions est indispensable à la création de valeur à l'échelle du territoire. La pédagogie autour du goût est également un enjeu crucial dans la valorisation des filières.

B. Alimentation Sociale et Solidaire

(l'aide alimentaire/ accessibilité à une alimentation saine et de qualité pour tous / la santé...).

Nos assiettes relèvent aussi des inégalités. Une transition agroalimentaire engagée est celle qui pense à une alimentation accessible pour tous, qui démocratise les produits à fort intérêt nutritionnel.

C. Economie circulaire

(gestion environnementale, achats/approvisionnement responsable...).

Une transition agroalimentaire à l'échelle du territoire c'est aussi mettre au cœur de nos modes de production et de consommation, l'impact social et environnemental de la terre à l'assiette.

D. Restauration de demain

(pratiques professionnelles innovantes, savoir-faire, attractivité des métiers...).

Restaurateurs, traiteurs, ces métiers sont aujourd'hui sous tension et doivent faire face à de nombreux changements (offre, recrutement, digitalisation...).

E. FoodTech

(solutions digitales, logiciels, machines connectées en lien avec l'alimentaire...).

La digitalisation, l'émergence de solutions connectées permettant de mieux consommer, d'apporter de l'information aux consommateurs sont des atouts pour notre alimentation de demain.

D. Produits et services en lien avec le végétal

(cosmétiques, produits et services en lien avec la transition et l'adaptation au changement climatique...).

Des produits qui mettent en lumière le végétal, des solutions qui permettent l'adaptation au changement climatique, des innovations pour valoriser le végétal de demain.

3//2

Éligibilité

Sont éligibles dans le cadre du présent Concours, les projets portés par :

• Une entreprise ou une association créée pouvant justifier d'un K-bis, n°RNA ou tout autre document justifiant d'un minimum de 6 mois de création.

• Une «Jeune Pousse», en phase d'idéation (Trophée Jeune Pousse)

>>> L'établissement du porteur de projet ou le l'entreprise est situé à Toulouse, ou ailleurs sur le territoire de la région Occitanie, ou souhaite à court terme s'implanter sur ce territoire.

>>> L'accompagnement proposé dans le cadre du concours oblige le lauréat à être présent au moins deux fois par semaine sur le lieu d'hébergement - La Pépinière Alimentaire.

3//3 Critères de sélection

Les projets seront appréciés en fonction des critères et selon un système de notation (par critère) de 1 à 10, 10 étant la note la plus élevée.

- **le caractère innovant** (inscription dans les tendances du marché, propriété intellectuelle générée...),
- **viabilité du projet** (équilibre du plan de financement, faisabilité/cohérence technique, taille des marchés ciblés, modèle économique, Proof Of Concept...),
- **responsabilité sociale et sociétale** (la gouvernance du projet, ESS, égalité hommes-femmes, économie circulaire, impact social et environnemental, solidarité...),
- **durabilité** (bonnes pratiques, performance environnementale, biodiversité, patrimoine agricole/alimentaire, économie circulaire, solidarité, social, emploi...),
- **ancrage territorial** (proximité et lien avec les acteurs locaux, synergies...),
- **présentation générale / pitch,**
- **avancée du projet** (calendrier/ phasage)
- **lieu d'implantation** (Toulouse - Région Occitanie)

Le Jury choisira, parmi l'ensemble des projets, 5 lauréats.

Les projets sélectionnés feront l'objet d'une audition et de questions supplémentaires.

4// ORGANISATION DU CONCOURS

4//1

Dépôt des candidatures

Chaque entreprise ou association aura la possibilité de déposer un projet, une solution ou initiative qui répond à au moins une thématique énoncée dans le paragraphe 3//1.

Le concours est diffusé sur les sites et/ou réseaux sociaux des Pépites, du Grand Marché, ainsi que de leurs partenaires.

Le dépôt des dossiers est obligatoirement effectué via l'adresse mail suivante :
lespepitesdelafood.concours@gmail.com

Date limite de dépôt : mardi 3 février 2026 à 18h.

Un accusé de réception sera adressé par mail aux déposants par le Grand Marché

4//2

Constitution de la candidature

● Pour les candidats aux 1^{er} Prix / 2^{ème} Prix / 3^{ème} Prix et Prix Coup de Cœur, vous êtes invités à présenter les éléments suivants dans le cadre du concours :

- 1// Un document de présentation du projet de **maximum 6 pages**, qui devra préciser notamment :
- la présentation du projet et de l'entreprise / association / porteur de projet,
 - une analyse SWOT et la preuve de Concept (POC),
 - le déroulement et le phasage,
 - le plan de communication et / ou marketing (selon produit, service),
 - les objectifs qualitatifs et quantitatifs du projet (résultats escomptés en termes de valeur ajoutée : environnementale ou sociale, de rayonnement, d'emploi...),

2// Une fiche financière consolidée pour le projet comprenant :

- le budget déjà réalisé (si existant)
- le budget prévisionnel sur 2 ans
- les financements acquis et/ou recherchés et la part de ces financements,

3// Les documents permettant de justifier de la création de l'entreprise ou de l'association (K-bis-N°RNA) et d'au minimum 6 mois de création.

4// La fiche candidature du Grand Marché (obligatoire pour prétendre à l'accompagnement).

5// Le présent document accompagné du règlement du Concours, paraphé et signé précédé de la mention «Lu et approuvé».

Tout dossier incomplet à la date de clôture des candidatures ne pourra faire l'objet d'une instruction.

• Pour les candidats au **Trophée Jeune Pousse**, vous êtes invités à présenter les éléments suivants dans le cadre du concours :

1// Un document de présentation de l'idée de maximum 6 pages.

Des précisions concernant l'analyse des forces et faibles, du marché ou bien encore du phasage pourront être demandés par le jury lors des pitchs finaux.

2// La fiche candidature du Grand Marché (obligatoire pour prétendre à l'accompagnement).

3// Le présent document accompagné du règlement du Concours, paraphé et signé précédé de la mention « Lu et approuvé ».

4//3 Calendrier

- Mardi 6 janvier : lancement de l'appel à projet.
- **Date limite de dépôt : mardi 3 février 2025 à 18h.**
- **Du 4 au 10 février : pré-sélection sur dossier par un pré-jury** (composé du Grand Marché, de l'association des Pépites et des partenaires du concours).
- **Mercredi 11 février** : annonce des nominés.
- **Jeudi 19 février** : finale du concours - **pitchs finaux en présentiel au Grand Marché** (en présence du jury composé du Grand Marché, de l'association des Pépites et des partenaires du concours).
Pour les pitchs finaux, la présence des nominés est obligatoire.
- **Mardi 3 mars** : début de l'incubation à la Pépinière Alimentaire (1^{er} Prix / 2^{ème} Prix / 3^{ème} Prix et Trophée Jeune Pousse)
- **Vendredi 20 mars**: remise officielle des prix à l'occasion de l'événement réseau du Grand Marché - RaMINe ta Fraise (présentation des Lauréats, réseautage...).

Prix et dotations

LES PRIX

1^{er} prix / 2^{ème} prix / 3^{ème} prix / un Coup de cœur / un Trophée Jeune Pouss (en phase d'idéation).

LES DOTATIONS

• 1^{er} prix

- Hébergement* d'une durée d'un an (12 mois) à la Pépinière Alimentaire du Grand Marché (d'une valeur de 2 761,92€ TTC / hors charges** - tarif en vigueur en 2026)
- AD'OCC : accompagnement à la structuration du projet et à la recherche de financement (en fonction du projet)
- Pass Invest in Toulouse : 5 mises en relation qualifiées et une présentation de l'écosystème dans les locaux d'Invest in Toulouse (d'une valeur de 3 000 € TTC)
- Un module d'accompagnement de 4h sur une thématique au choix par l'association Les Pépites (relations presse, stratégie marketing, réseaux sociaux, RSE...)
- L'accompagnement par un chargé d'affaires / Référent Act for Impact by BNP Paribas pour les entreprises à impact / ou Connect Hers pour les femmes cheffes d'entreprise
- Une adhésion premium d'un an à l'association Les Pépites (d'une valeur de 200 €)

• 2^{ème} prix

- Hébergement* d'une durée d'un an (12 mois) à la Pépinière Alimentaire du Grand Marché (d'une valeur de 2 761,92€ TTC / hors charges** - tarif en vigueur en 2026)
- Pass Invest in Toulouse : 3 mises en relation qualifiées et une présentation de l'écosystème dans les locaux d'Invest in Toulouse (d'une valeur de 2 000 € TTC)
- AD'OCC : accompagnement à la structuration du projet et à la recherche de financement (en fonction du projet)
- Un module d'accompagnement d'une heure sur une thématique au choix par l'association Les Pépites (relations presse, stratégie marketing, réseaux sociaux, RSE...)
- L'accompagnement par un chargé d'affaires / Référent Act for Impact by BNP Paribas pour les entreprises à impact / ou Connect Hers pour les femmes cheffes d'entreprise
- Une adhésion premium d'un an à l'association Les Pépites (d'une valeur de 200 euros)

• 3^{ème} prix

- Hébergement* d'une durée d'un an (12 mois) à la Pépinière Alimentaire du Grand Marché (d'une valeur de 2 761,92€ TTC / hors charges** - tarif en vigueur en 2026)
- Pass Invest in Toulouse : présentation de l'écosystème dans les locaux d'Invest in Toulouse (d'une valeur de 500 € TTC)
- L'accompagnement par un chargé d'affaires / Référent Act for Impact by BNP Paribas pour les entreprises à impact / ou Connect Hers pour les femmes cheffes d'entreprise
- Une adhésion premium d'un an à l'association Les Pépites (d'une valeur de 200 €)

• Coup de Coeur

- Pass Invest in Toulouse : présentation de l'écosystème dans les locaux d'Invest in Toulouse (d'une valeur de 500 € TTC)
- Une adhésion premium d'un an à l'association Les Pépites (d'une valeur de 200 €)

• Trophée Jeune Pouss

- Hébergement* d'une durée d'un an (12 mois) à la Pépinière Alimentaire du Grand Marché (d'une valeur de 4 445,64€ TTC / charges comprises - tarif en vigueur en 2026).
- Une adhésion premium d'un an à l'association Les Pépites (d'une valeur de 200 €)
- Un accompagnement individualisé par le Grand Marché

* L'hébergement sur la Pépinière Alimentaire du Grand Marché pour une durée d'un an comprend également la gratuité de la carte d'accès au Grand Marché |

** Selon les obligations préfectorales, les charges restent à la charge du lauréat, soit un montant de 134,89€ TTC par mois (tarif en vigueur applicable pour 2026).

5// CONTACT

Pour toutes questions relatives au Concours Les Pépites de la Food, vous pouvez adresser un mail à l'adresse : lespepitesdelafood.concours@gmail.com ou par téléphone au 06 83 37 21 11

6// PARTENAIRES DU CONCOURS



Agence de Développement Économique

